



**Conseil d'administration du  
Programme des Nations Unies  
pour le développement, du Fonds  
des Nations Unies pour la  
population et du Bureau des  
Nations Unies pour les services  
d'appui aux projets**

Distr. générale

21 avril 2021

Original : anglais

**Session annuelle de 2021**

Du 7 au 11 juin 2021, New York

Point 14 de l'ordre du jour provisoire

**FNUAP – Programmes de pays et questions connexes****Fonds des Nations Unies pour la population****Prolongation des programmes par pays***Résumé*

La présente note contient des informations sur les prolongations des programmes de pays du FNUAP. Les premières prolongations des programmes par pays d'un an maximum sont approuvées par la Directrice exécutive et présentées au Conseil d'administration pour information. Toutes les autres demandes de prolongation des programmes de pays sont soumises au Conseil d'administration pour approbation.

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être approuver la troisième prolongation de trois mois du programme de pays pour Madagascar et la cinquième prolongation de six mois du programme de pays pour la République arabe syrienne, telles que présentées dans le tableau 1.

*Remarque : le présent document a été établi dans son intégralité par le FNUAP.*



Tableau 1  
**Prolongations de programmes par pays pour lesquelles l'approbation du Conseil d'administration est demandée**

<i>Pays</i>	<i>Période sur laquelle portait le programme d'origine</i>	<i>Période proposée pour la prolongation</i>	<i>Motif de la prolongation</i>		
			<i>Développement dans le pays</i>	<i>Harmonisation des Nations Unies</i>	<i>Mise en œuvre ou autres questions</i>
<b>Madagascar</b>	2015-2019 2020 (première prolongation) Du 1er janvier au 30 juin 2021 (deuxième prolongation)	Du 1er juillet au 30 septembre 2021 (troisième prolongation)	En raison des défis associés à la pandémie de COVID-19, le plan de développement national (Plan Émergence Madagascar) n'a pas encore été finalisé. Le développement du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable (UNSDCF) fait lui aussi l'objet de retards pour les mêmes raisons.	Le gouvernement de Madagascar et l'équipe de pays des Nations Unies (UNCT) ont convenu de finaliser le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable (UNSDCF) d'ici juin 2021. En conséquence, le programme de pays du FNUAP doit être prolongé de trois mois pour permettre l'achèvement de l'UNSDCF et un échelonnement approprié, en accord avec le PNUD et l'UNICEF.	Pendant la période de prolongation de trois mois, le FNUAP continuera à se concentrer sur les priorités et les résultats identifiés dans le cadre du cycle actuel du programme de pays.

**République arabe syrienne**    2016-2017    Du 1er juillet  
 2018                    au  
 (première            31 décembre  
 prolongation)        2021  
 2019                    (cinquième  
 prolongation)  
 2020  
 (troisième  
 prolongation)  
 Du 1er janvier  
 au 30 juin  
 2021  
 (quatrième  
 prolongation)

Après consultation avec le gouvernement de la République arabe syrienne, le coordonnateur résident des Nations Unies et le coordonnateur de l'action humanitaire à Damas, les bureaux régionaux et de pays de l'UNICEF, du FNUAP et du PNUD proposent de prolonger la présentation de leurs descriptifs de programme de pays respectifs pour la République arabe syrienne jusqu'à la fin de l'année 2021, afin de disposer du temps nécessaire à la poursuite des consultations au niveau des pays, notamment avec le gouvernement et les partenaires de développement, et à la finalisation du cadre stratégique.

Le programme de pays continuera à mettre l'accent sur l'amélioration de l'accès à des soins de santé reproductive de haute qualité ; l'intensification de la prévention et de la lutte contre la violence sexiste ; le soutien aux capacités de collecte et d'utilisation de données ventilées par sexe et par âge pour adapter la réponse et les programmes de redressement ; l'interaction avec les jeunes pour favoriser la cohésion sociale et le rapprochement ; et l'amélioration du bien-être des populations les plus vulnérables.